

Grand excès de vitesse



Grand excès de vitesse

Un nouveau grand excès de vitesse a été enregistré hier mercredi 2 mai, par la brigade motorisée de l'Isle-Jourdain.

Il était 19h30 sur la RD 654, commune de Monfort, lorsqu'un jeune conducteur de 22 ans, domicilié à Fleurance, a été contrôlé au volant de sa Ford Cougar à 153 km/h (vitesse retenue 145) alors que la vitesse était limitée à 80.

Son permis a été suspendu pour une durée de six mois, en attendant la décision des suites pénales.